

Compte rendu : Rencontre bilatérale avec la DIA.

Le 07 août 2026

À la demande de l'UFAP UNSa Justice, une rencontre bilatérale s'est tenue ce jeudi 6 août 2026 avec la Directrice interrégionale adjointe des services pénitentiaires de Lyon afin d'aborder la situation particulièrement préoccupante du Centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier.

Lors de cet échange, L'UFAP a porté haut et fort la voix des personnels en ciblant quatre priorités :

- 1. La situation alarmante des ressources humaines.**
- 2. Une surpopulation pénale supérieure à 220%.**
- 3. La sécurisation du site et des personnels.**
- 4. Conditions de Travail du Personnel.**

• Sur le volet des ressources humaines :

L'UFAP UNSa Justice a été très claire, l'état d'urgence peut être décrété !

Surveillants, officiers, CPIP, personnel administratif quasiment aucun corps n'est épargné par le manque d'effectifs au CP de Saint-Quentin-Fallavier.

Au fil des années, de nouveaux postes et de nouvelles missions ont été créés sans que l'organigramme ne soit abondé en conséquence, notamment pour les ELSP, les UVF ou encore le PCC. Une arrivée de stagiaires est annoncée au cours de l'été. Si ce renfort est évidemment attendu, il ne pourra pas compenser durablement les postes manquants et l'augmentation constante de la charge de travail.

L'UFAP UNSa Justice est également intervenue afin que l'agent contractuel relevant des personnels administratifs soit maintenue sur l'établissement et que son contrat soit renouvelé. Dans un établissement déjà frappé par le manque d'effectifs, il serait totalement incompréhensible de se séparer d'une collègue formée, investie et immédiatement opérationnelle !

La demande de l'UFAP UNSa Justice de réviser l'organigramme a été entendue. Dès le mois d'octobre, le DIOS se rendra sur l'établissement afin de procéder à sa réévaluation.

L'UFAP UNSa Justice a également dénoncé une organisation qui ne permet plus aux agents de travailler dans des conditions acceptables, des nuits assurées avec seulement neuf agents, et un seul agent à la MAO pour la gestion du nouveau dispositif. Cette organisation expose directement les personnels et ne peut plus durer !

UN ORGANIGRAMME DÉPASSÉ, DES POSTES NON ABONDÉS, DES NUITS À NEUF : LE CP DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER EST EN ÉTAT D'URGENCE !

- **Concernant la surpopulation pénale :**

L'UFAP UNSa Justice a une nouvelle fois sonné l'alerte. Le taux d'occupation dépasse désormais 220 % !

Alors que la Directrice interrégionale adjointe évoquait le transfert de quelques détenus vers la SAS de Valence, nous lui avons immédiatement rappelé que cette structure était déjà pleine. Le problème ne peut pas être déplacé d'un établissement saturé vers un autre établissement qui l'est tout autant.

Les prisons de toute la région débordent. L'administration semble désespérée tandis que les personnels continuent, chaque jour, de payer le prix de cette surpopulation.

QUAND TOUTE LA RÉGION DÉBORDE, QUELQUES TRANSFERTS NE SONT PAS UNE SOLUTION !

D'ici à la fin de l'année 2027, **50 places modulaires de quartier de semi-liberté** doivent être construites à proximité du QSL déjà existant. L'UFAP UNSa Justice a proposé que l'actuel QSL soit transformé en unité de fin de peine. La Direction interrégionale s'est engagée à travailler sur cette proposition et n'a exprimé aucune opposition de principe.

Aujourd'hui, 87 détenues peuvent bénéficier d'une orientation en Centre de Détention, mais seules 7 disposent d'un dossier d'orientation ! Le chef d'établissement doit impérativement prioriser le traitement de ces dossiers afin de contribuer à désengorger la Maison d'Arrêt.

- **La sécurisation du site et des personnels :**

L'UFAP UNSa Justice a réitéré sa demande de mesures fortes pour mettre un terme au fléau des drones et des projections. Les brouilleurs ne donnent pas les résultats attendus et ne permettent pas d'endiguer efficacement ces introductions.

Nous avons donc de nouveau proposé l'installation de « volières » sur les façades de chaque bâtiment.

Cette solution physique et durable permettrait d'empêcher les projections d'atteindre les cellules et contribuerait directement à la sécurisation des personnels.

Pour les ELSP, l'UFAP UNSa Justice a demandé la création d'une armurerie au sein même du CP de Saint-Quentin-Fallavier. La DISP a indiqué qu'elle allait ouvrir ce dossier.

L'UFAP a également rappelé l'un des projets étudiés ces dernières années : la création d'un accès direct entre le QID et le couloir sportif, visant à éviter les blocages à répétition en détention.

Concernant le **parc de vidéosurveillance**, la DISP a indiqué que le projet de Saint-Quentin-Fallavier devait être lancé à l'issue des travaux de Villefranche-sur-Saône, lesquels ont pris un retard considérable. Le début des travaux est désormais annoncé pour le premier semestre 2027. **Le dossier est engagé, l'UFAP UNSa Justice restera attentive au respect de ce calendrier.**

- **Conditions de Travail du Personnel.**

Toujours pour des raisons de sécurité, mais également afin d'améliorer les conditions de travail, **l'UFAP UNSa Justice a demandé le déplacement du bureau des surveillants sur l'inter-palier** à proximité immédiate du bureau des officiers. Cette implantation stratégique permettrait non seulement de renforcer la coordination entre les personnels et de briser l'isolement des agents, mais aussi de leur offrir un espace de travail administratif sécurisé à l'écart des détenus et doté d'une fenêtre permettant enfin l'installation de climatiseurs mobiles.

Enfin, **l'UFAP UNSa Justice a demandé la mise en place d'équipes mobiles** afin de sécuriser durablement les mouvements et les ouvertures de portes. Aucun agent ne doit avoir à se mettre en danger faute d'effectifs suffisants ou d'une organisation adaptée !

Bonne nouvelle, la DIA s'est montrée attentive à notre demande et s'est engagée à contacter directement le chef d'établissement pour lancer des groupes de travail et avancer concrètement sur la mise en place de ce dispositif.

DRONES-PROJECTIONS-MOUVEMENTS À RISQUE, LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS NE PEUT PLUS ATTENDRE

S'agissant des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, l'UFAP UNSa Justice a alerté la DISP sur leurs conditions de travail et d'exercice. Les CPIP ont aujourd'hui plus de 90 dossiers à gérer par agent.

Une telle charge ne permet plus d'assurer leurs missions dans des conditions satisfaisantes, ni pour les personnels ni pour les personnes suivies. Des renforts sont indispensables.

Cette rencontre a permis d'obtenir plusieurs engagements et échéances :

- 1.La révision de l'organigramme avec la venue du DIOS dès le mois d'octobre.**
- 2.L'ouverture du dossier relatif à la création d'une armurerie.**
- 3.L'étude d'une unité de fin de peine.**
- 4.Lancement annoncé des travaux de vidéoprotection au premier semestre 2027.**

Pour autant, étudier, évaluer et ouvrir des dossiers ne suffira pas. L'UFAP UNSa Justice restera mobilisée afin que chaque engagement se traduise par des renforts, des moyens et une organisation réellement protectrice pour tous les personnels du CP de Saint-Quentin-Fallavier.

L'ÉCOUTE ET LES ANNONCES NE SUFFIRONT PAS : LES PERSONNELS DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER JUGERONT L'ADMINISTRATION SUR SES ACTES !

Pour l'UFAP UNSa Justice
Coralie MARY